

BULLETIN MUNICIPAL

Momuy 2022



MEILLEURS VŒUX 2023



HORAIRES OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h30
Samedi : 9h - 11h

A l'agence postale, vous pouvez réaliser les opérations suivantes :

- Achat de timbres, de prêt-à-poster, d'emballages colissimo
- Affranchissement de courrier et colis y compris en « suivi » et « recommandé ». L'acheminement de ces courriers peut être suivi à tout moment par internet.
- Retrait et dépôt d'argent pour les titulaires d'un compte à la banque postale
- Téléphonie mobile : forfait mobile, kit carte sim
- Vente de tablettes pour les débutants en informatique et numérique et notamment pour initier les aînés, accompagnement pour l'utilisation compris

HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE À HAGETMAU

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi :
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Fermée le mardi

LOCATION SALLES COMMUNALES

- **SALLE POLYVALENTE**
Pour les habitants de Momuy ou résidences secondaires : 120 € pour 1 jour
pour 2 ou 3 jours : 170 €
Pour les gens extérieurs à la commune : 200 €/jour
Réunions (sans cuisine, ni restauration) : 60 €
- **SALLE D'ACTIVITÉS**
Pour les habitants de Momuy ou résidences secondaires : 120 € le week-end
Personnes hors commune et réunion avec repas : 250 € le week-end
Réunions (sans cuisine ni restauration) : 60 €
- **PETITE SALLE** : 60 €

ÉTAT CIVIL 2022

MARIAGES

PERRUSSEL Jérémy et LAMOTHE Aurélie le 28 mai
LETURGEZ Daniel et COUDRAY Yvette le 13 août
DE GOUBERVILLE Alix et ENFRU Jean-Baptiste le 19 août

DÉCÈS

LALANNE Suzanne le 25 février
LASCOMBES Charlotte le 1^{er} mars
LEJEUNE Albert le 9 mars
GUERY Christiane le 19 avril
GUALLAR Santiago le 5 août
PASSICOS Bernadette le 28 août
SORREUX Sandrine le 13 octobre

Le Mot du Maire



Et si, enfin, les restrictions sanitaires à la vie collective pouvaient être définitivement derrière nous... Je l'espère véritablement afin que les Momuyais, comme tous les Français, retrouvent avec bonheur le plus régulièrement possible le plaisir du partage et de l'engagement dans nos associations.

Après trois années compliquées relatives à l'épidémie COVID, l'année 2022 nous aura permis de vivre une année somme toute normale mais malgré tout, nous devons rester prudents et vigilants. Il est à craindre que nous devions apprendre à vivre avec ce virus pendant longtemps encore. Cette année aura été aussi marquée par de fortes chaleurs, des incendies importants et une grande période de sécheresse qui a fait souffrir les cultures et impacté notre quotidien. Début 2022, la situation mondiale s'est déstabilisée avec le conflit en Ukraine. J'en profite pour remercier tous ceux qui ont contribué en mars à collecter des vêtements et produits de 1^{ère} nécessité par solidarité avec le peuple ukrainien.

Depuis la rentrée de septembre, nous faisons face à une forte inflation avec une sensible augmentation de l'énergie et des produits de premières nécessités qui vont avoir un impact non négligeable sur les différents budgets (familles et collectivités). Malgré cette grisaille sociale, nous essaierons de trouver des solutions pour « amortir » les difficultés et les augmentations pour certaines presque irréelles.

Au niveau municipal, il nous faudra être attentif et vigilant pour l'élaboration du budget 2023 avec les augmentations prévisibles en matière de fonctionnement.

Au printemps dernier, nous avons acté de lancer le projet de rénovation de notre école et de la mairie. Ces travaux nécessaires permettront à nos enfants et à notre personnel de travailler dans des conditions plus adaptées. Ils débiteront aux vacances estivales jusqu'à la fin de l'année. Ils ont été priorisés par rapport à l'aménagement du bourg initialement prévu mais qui demeure un objectif pour notre avenir.

Afin d'obtenir une meilleure couverture de notre réseau téléphonique, une antenne va être installée en 2023 à proximité du cimetière de St Martin. Le déploiement de la fibre optique est en cours d'achèvement et le site internet de notre commune va voir le jour dans les prochaines semaines.

Vous trouverez dans les prochaines pages l'ensemble des opérations exercées par notre collectivité en 2022.

Je voudrais enfin terminer ces lignes en remerciant chaleureusement :

- Les associations et l'ensemble des bénévoles, qui par cette année de reprise se sont mobilisés et ont fait le maximum pour redémarrer leurs activités.
- Les Conseillers Municipaux, sans oublier leurs conjoints et familles, qui, par leur présence et leur travail, œuvrent sans relâche au sein de notre village. L'organisation de la traditionnelle « Mayade » le 1^{er} juillet dernier en a été un témoignage exemplaire.
- L'ensemble du personnel communal pour son implication pour répondre à vos questions ou problèmes et leur dévouement à notre service. Nous souhaitons la bienvenue à Loïc Touyrot, nouvel agent technique en remplacement de Théotime Prince.

Au nom de la commune de Momuy, je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et santé à vous et vos proches pour 2023.

Bien à vous,

David NOGUÈS

Budget 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	452 705 €
1 - Fournitures (Eau, EDF, Téléphone) Petits travaux bâtiments, voirie, matériel	115 960 €
2 - Frais de personnel	127 500 €
3 - Participations - Subvention - Secours	75 750 €
4 - Intérêts emprunts et charges exception	13 100 €
5 - Amortissements - Charges exception	7 000 €
6 - Reversement sur impôt	18 000 €
7 - Dépenses imprévues	18 083 €
8 - Virement à l'investissement	77 312 €

RECETTES	452 705 €
1 - Produits des services	7 500 €
2 - Travaux en régie	2 000 €
3 - Impôts et taxes (impôt locaux)	182 100 €
4 - Dotations et Participations (de l'État)	95 999 €
5 - Loyers et locations	29 000 €
6 - Produits exceptionnels	1 700 €
7 - Excédent antérieur	134 406 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	989 636 €
1 - Capital des emprunts	58 281 €
2 - Subv. Équipement (tx Sydec)	4 000 €
3 - Terrain et matériel	60 060 €
4 - Bâtiments et Voirie	15 700 €
5 - Travaux en régie	2 000 €
6 - Opération mairie - école	810 000 €
7 - Déficit reporté	39 595 €

RECETTES	989 636 €
1 - FCTVA - Taxe aménagement - Caution	12 624 €
2 - Financement déficit reporté et RAR	69 000 €
3 - Subventions	338 420 €
4 - Emprunt mairie-école	488 180 €
5 - Amortissement et cession immobilière	4 100 €
6 - Virement du fonctionnement	77 312 €

PRINCIPALES DÉPENSES 2022

MATÉRIEL

- Moteur chambre froide	311 €
- Achat souffleur	649 €
- Achat tondeuse	2 249 €
- Destructeur documents mairie	240 €
- Meubles cuisine logement école	1 719 €

VOIRIE

- Traçage passage piéton	2 039 €
- Epareuse	2 130 €
- Elagage routes communales	8 764 €
- Elagage arènes	1 680 €
- Travaux de curage	3 300 €

BÂTIMENT

- Remplacement blocs secours salle polyvalente	1260 €
- Renouvellement extincteurs	883 €
- Achat traverses bois arènes	576 €
- Remplacement moteur cloche église	1 163 €
- Étude énergétique école	612 €

TERRAIN

- Jardin du souvenir	3 440 €
----------------------	---------

Vie Municipale

SITE INTERNET

REPAS DES AÎNÉS

Le 17 septembre, jour du Patrimoine en France, a eu lieu le repas tant attendu et très apprécié par les aînés de la commune. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance joyeuse, autour d'un bon repas élaboré par les élus.

Après avoir réalisé la structure de notre site internet aux côtés de l'ALPI, nous travaillons maintenant sur l'élaboration de sa mise en page. Le site sera mis en ligne durant le 1^{er} trimestre 2023.



LOÏC TOUYAROT

35 ans, natif et habitant de Nassiet



« Mon parcours : j'ai fait des études en mécanique, tout en effectuant des stages chez Mercedes à Tarbes, où j'ai ensuite été embauché en CDI. En 2011, après une réduction d'activité, j'ai dû quitter mon emploi. Après quoi j'ai intégré directement l'entreprise familiale de transport touristique Touyarot jusqu'au mois de mai 2022. Ce qui m'a donné l'opportunité de passer les différentes formations de conduite. »

Loïc a intégré en titularisation le poste d'agent technique le 6 juillet.

« J'ai postulé sur cette offre d'emploi car c'est un métier d'extérieur pour la plupart du temps, et les tâches qui me sont confiées sont variées, comme le petit bricolage, l'entretien des espaces verts. J'aime également voir que les villages soient bien entretenus et fleuris. Je travaille en totale autonomie, je m'organise en fonction des besoins, des saisons et du temps. Je remercie le Conseil Municipal pour la confiance qu'il m'accorde, pour l'accueil qui m'a été fait tant par les employés communaux que par les habitants du village. Pour l'instant, ce métier me satisfait, je suis encore dans une phase de découverte et, je m'épanouis pleinement. »

MAYADE

Après de longs mois d'isolement en raison de la crise sanitaire, le 1^{er} juillet, le Conseil Municipal a réuni les habitants pour assister à la traditionnelle Mayade. N'étant plus dans la période post-électorale, nous avons opté pour une organisation plus simple.

Nous nous sommes retrouvés devant la salle polyvalente où les élus ont habillé un pin de fleurs et de guirlandes, puis érigé l'arbre devant l'entrée de la salle.

Nous avons terminé la soirée par un repas convivial, avec beaucoup de bonne humeur et un air de fête partagé par tous.



Nouveaux arrivants



Fabienne DESTENABE, landaise de 58 ans, originaire du Tursan, ayant vécu à la Réunion est aide-soignante à l'hôpital de Saint-Sever depuis une vingtaine d'années. Vivre en appartement ces derniers temps lui a fait ressentir un besoin d'espace. Elle est tombée sous le charme d'une petite maison tranquille chemin Bellocq, avec un jardin pour ses deux chats. Fabienne tenait à rester à proximité de sa famille. Momuy était bien situé.

Laurent DUBROCA 42 ans et sa fille Jade 14 ans, se sont installés cet été au 37 route de Cazalis. Cet agent immobilier travaillant chez Côté Patio est originaire d'Hagetmau et a vécu à Horsarrieu. Ce passionné de courses landaises a tout naturellement rejoint le comité des fêtes de Momuy et sa commission taurine ; quant à Jade, elle fait du Basket à HMCB depuis longtemps. Laurent est également Président de la Peña Chicuelina à Hagetmau



La famille ALIX est venue s'installer à Momuy en juillet 2021; elle est tombée sous le charme de cette maison landaise située au 41 route de Cazalis. Frédéric, ancien technicien incendie, profite de ses moments libres pour effectuer quelques petits travaux dans la maison et du jardinage. Aline, assistante de direction, exerce son activité professionnelle entre Paris et Momuy. Leur fils Jonathan a décidé de démarrer une nouvelle vie loin de la turbulence parisienne et apprécie sa nouvelle qualité de vie dans notre Chalosse.

Kevin et Laura DESPOUYS natifs d'Horsarrieu et d'Hagetmau ont respectivement 34 et 33 ans. Le couple travaille dans l'entreprise de bâtiment éponyme bien connue sur Hagetmau. Ne voulant pas vivre dans un lotissement et désirant rester près de l'axe Orthez-Saint Sever, ils ont acheté le terrain de leurs rêves à Momuy en 2017. Devant la belle vue sur les Pyrénées au calme, ils ont emménagé avec leur fils Tom.



Après quelques années de travaux, **la famille HILARION** a pu emménager au 460 route de Cazalon. Elodie, 32 ans, mauricienne d'origine et Jean Alix 42 ans réunionnais sont venus s'installer avec leur fille de 9 ans et leur garçon de 5 ans. Jean Alix travaillant aux armements réunionnais, société spécialisée dans la pêche en mer antarctique, devant suivre une formation professionnelle en France, ils sont venus vivre en métropole. Celle-ci étant annulée au dernier moment, ils ont décidé de venir vivre sur Hagetmau en prenant la suite d'une location d'un de leur ami. Elodie profite de cette installation pour lancer à son domicile son atelier d'esthéticienne. Ils aiment les animaux, le cadre de vie, la découverte des traditions locales, culturelles et sont désireux de participer aux animations locales.

Mme Chantal MULLER, s'est installée 615 route de Touya à l'automne 2022. Cette retraitée d'origine montpelliéraine a travaillé comme vendeuse de fromage sur les marchés de Paris, activité qu'elle trouvait sympathique et qui lui plaisait beaucoup car elle aime le contact avec les gens. Venant de Frontignan elle s'est installée à Momuy pour se rapprocher de son fils présent en Chalosse et de sa belle fille productrice de légume bio à Caupenne.



Margaux LASMÈNES, 27 ans, et **Patrick SIOURANE**, 29 ans, sont arrivés en juin 565 route d'Argelos et ont pu s'installer après quelques travaux. Ils apprécient la belle vue sur la chaîne pyrénéenne. Tous deux palois d'origine, ont choisi notre village car cela présentait une bonne opportunité d'installation à mi-chemin de leurs lieux de travail respectifs. Margaux étant chargée de communication marketing pour un groupe automobile montois et Patrick, banquier à Orthez.



Que se passe-t-il avec ma taxe d'enlèvement des ordures ménagères ?

POURQUOI VOTRE TAXE D'ENLEVEMENT D'ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM) A AUGMENTÉ ?

Aujourd'hui le SIETOM fait face à des frais d'investissement conséquents liés aux dernières contraintes réglementaires et environnementales telles que :

- l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) : + 400 000 euros en 2022 ;
- la création d'un nouveau casier d'enfouissement permettant d'enfouir jusqu'à la fin de notre autorisation administrative en 2027 ;
- l'obligation de se désendetter très rapidement car nous ne pouvons plus emprunter ;
- l'achat de nouveaux points tri suite à l'extension des consignes de tri et à la densification des points de collectes (1 pour 180 habitants) ;
- l'achat de composteurs suite à l'obligation du tri à la source des bio déchets à partir de 2023.

La TEOM sert aujourd'hui à équilibrer le budget du SIETOM, 30% d'augmentation équivaut à 2,2 millions d'euros pour financer nos investissements (casier de stockage des déchets, achat de véhicules,...)

Y'AURA T'IL D'AUTRES AUGMENTATIONS ?

L'objectif est de contenir les hausses pour ne plus subir de telles augmentations de coût de collecte et de traitement des déchets en recherchant l'équilibre par de nouvelles recettes et en réduisant nos déchets.

Le SIETOM s'engage dans un plan d'actions ambitieux pour son territoire avec de nombreux projets à venir :



COMMENT LES DÉPENSES DU SIETOM SONT-ELLES GÉRÉES ?

Le SIETOM a adhéré depuis peu à un outil national de comptabilité, géré par l'ADEME, permettant d'évaluer avec précisions les coûts réels de gestion et de les comparer avec d'autres collectivités similaires. Le SIETOM est en général 15% moins cher.

Toutes les activités sont gérées en régie, avec un contrôle réglementaire, sans faire appel à des prestataires. **Aucun profit n'est réalisé sur les services qui vous sont proposés.**

FAUT-IL CONTINUER DE TRIER ?

Oui, il faut bien évidemment continuer de trier pour des raisons non seulement environnementales mais également financières car les déchets recyclables apportent une ressource budgétaire au SIETOM. Cela permettra d'éviter d'autres hausses et surtout de mieux les maîtriser. A terme, chaque foyer devrait être facturé en fonction des déchets produits d'où l'importance de prendre l'habitude du geste de tri.



COMMENT EST CALCULÉE MA TAXE D'ORDURES MÉNAGÈRES ?

Pour rappel :

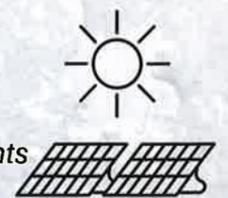
Cette taxe figure sur l'avis de taxe foncière que reçoit chaque propriétaire. Elle est calculée sur la même base que la taxe foncière sur les propriétés bâties, c'est à dire sur la valeur locative cadastrale. Ce n'est donc pas le volume d'ordures ménagères collectées ou le nombre d'occupants de l'habitation qui conditionne aujourd'hui le montant de cette base. Le SIETOM calcule en fonction de son budget une participation pour chaque commune proportionnelle au nombre d'habitants et transmet ce montant à la collectivité compétente qui vote le taux selon ses bases fiscales.



LE SIETOM VA PLUS LOIN...

Deux projets sont en cours de réflexion :

- ◆ L'installation d'une centrale photovoltaïque sur ses centres d'enfouissements de Caupenne (équivalent à l'alimentation électrique de 4 000 habitants).
- ◆ La participation à un projet de valorisation énergétique des déchets incinérés après 2027. (équivalent à l'alimentation électrique de 50 000 habitants du Sud Nouvelle Aquitaine).



Communauté de communes Chalosse Tursan

FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL

En 2022, l'Espace France Service a été inauguré à la place de l'ancienne trésorerie d'Hagetmau. Ce lieu permettra aux administrés de solliciter des rendez-vous avec des permanences des Finances Publiques, des CPAM, CARSAT, Pôle Emploi, ADIL 40, Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles, Conciliateur de Justice, Point Justice ou Conseiller numérique pour vous aider dans vos démarches en lignes.

La construction d'un nouveau centre de secours à Hagetmau a été actée avec le SDIS des Landes. Traditionnellement, une participation des établissements publics de coopération intercommunale est sollicitée. Notre collectivité de Chalosse Tursan participera à hauteur de 70 000 € pour ce projet.

Le 7 juillet, le conseil communautaire n'a pas maintenu Mr Tauzin à la 5^{ème} vice-présidence à la suite du retrait de ses délégations dans le domaine de l'habitat par Mme la Présidente.

Le projet de construction d'une médiathèque à Saint-Sever prévu pour 2023 n'a pu voir le jour. Après validation de l'emplacement par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) fin 2021, le Conseil communautaire avait décidé l'acquisition d'une parcelle sur la commune de Saint-Sever dans le but d'y implanter une médiathèque intercommunale. Ainsi, une étude de programmation avait été lancée pour monter un projet répondant aux spécificités du terrain visé et au projet culturel imaginé en conséquence. La commune de Saint-Sever, a exercé son droit de préemption aux fins d'envisager la construction d'un projet de lotissement et ainsi, a obtenu ladite parcelle aux prix et conditions proposées par le vendeur. En conséquence, la Communauté de communes a été définitivement privée de l'acquisition du terrain. En l'absence de terrain voué à l'accueillir, le conseil communautaire a décidé, du moins pour le moment, d'abandonner ce projet de médiathèque intercommunale sur Saint-Sever.

URBANISME

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a pris du retard par rapport à nos objectifs initiaux. Les études de zonages de sol pour l'assainissement ont commencé en 2022 et sont prévues sur Momuy au 1^{er} semestre 2023. Un avenant de convention a été pris avec le groupement des cabinets BKM-CREHAM pour mener notre PLUI à son terme.

Les travaux d'investigation sur notre commune avec les services du cabinet CREHAM qui nous accompagne ont identifié 3 possibles futures zones constructibles pour le prochain document d'urbanisme. Selon les réponses apportées par les services de l'Etat, ces lieux sous réserve de compatibilité au niveau de l'assainissement des sols pourraient déterminer nos futures zones de construction pour la période 2024-2034. L'ensemble de ces surfaces sera limité à 15000 m² maxi environ.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une parcelle de 1654 m² a été vendue zone de l'Océan à Hagetmau pour 29 772 € HT pour un artisan peintre et un cabinet d'ostéopathe.

Un terrain de 675 m² a été cédé sur la zone Lamarque de Samadet pour 10 140 € HT dans le but d'installer un cabinet d'expertise comptable.

Un 2^{ème} accès par l'intermédiaire de l'aménagement d'un giratoire supplémentaire sur la zone Péré d'Aurice/Saint-Sever a été acté pour fluidifier le fort trafic des poids lourds et permettre aux industriels présents de rester sur le site tout en se développant. Divers échanges de terrains entre la communauté des communes et des entreprises ont permis d'acquiescer les surfaces nécessaires.

Un lot de 6 555 m² a été vendu sur la zone de Guillon à Saint-Sever pour 163 875 € HT pour un espace de stockage et bureau d'une entreprise spécialisée en photovoltaïque.

Divers concours financiers ont été apportés à différentes entreprises de notre territoire pour financer des travaux d'aménagement de leurs locaux.

Dans une candidature conjointe avec la communauté des communes, la commune d'Hagetmau a été retenue dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « revitalisation des centres-bourgs » de la Région Nouvelle-Aquitaine. Cet AMI vise à enclencher une dynamique d'actions structurantes de revitalisation par la formalisation d'un plan de référence.

FOND DE CONCOURS

Au fil de l'année 2022, les communes suivantes ont obtenu une aide de 5 000 € de la part de la communauté des communes Chalosse Tursan pour des travaux d'investissement :

Monségur, Momuy, Cauna, Cazalis, Arboucave, Payros-Cazautets, Sorbets, Castelner, Montaut, Banos, Serre-Gaston, Horsarrieu, Castelnaud Tursan, Monget, Urgons, Montsoué, Peyres, Sainte-Colombe, Fargues, Montgaillard et Serreslous et Arribans.



FINANCES

En 2022, le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 1 871 000 €. Le budget d'investissement est de 4 296 000 €. Les taux d'imposition des taxes des ménages de 2021 ont été reconduits soit : 1,66% pour les propriétés bâties et 7,29% pour les propriétés non bâties. La Cotisation Foncière des Entreprises reste à 27,52%.

Concernant le Fond de Péréquation Intercommunal, l'ensemble intercommunal, composé de la Communauté + ses 50 communes, a été redevable de 269 099 € et bénéficiaire de 713 496 €, soit un bénéfice net de 444 397 €. Les conseillers communautaires ont choisi de répartir ce montant de manière libre par rapport à la répartition de droit commun. Pour notre commune, c'est un abondement de 11 207 € qui nous a été octroyé au lieu de 11 505 €.

En revanche, du fait de l'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (voir article complémentaire), notre contribution locale passe de 44 830 € à 58 278 € pour cet exercice.

OPAH – OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

14 Foyers ont reçu une aide de 500 € pour le dispositif « Autonomie ».

5 foyers ont eu la même somme pour le dispositif « Habiter Mieux ».

L'OPAH d'une durée de 3 ans a pris fin en septembre 2022. Sur cette période, 86 dossiers ont été accompagnés pour une participation communautaire de 50 300 € en plus des aides complémentaires de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat).

Dans le même temps, 10 dossiers de bailleurs privés ont été traités et ont mobilisé 200 000 € de Chalosse Tursan en plus des subventions habituelles.

Devant le reliquat de fond pouvant être attribué par rapport aux enveloppes originelles prévues, le conseil communautaire en accord avec l'ANAH, a décidé de renouveler ce dispositif jusqu'en septembre 2023.

VOIRIE

L'appel d'offre du marché 2002 a été réalisé en 2 lots par l'entreprise LAFONT d'Orthez. Le lot « Enrobé » pour 672 600 € et le lot revêtement « Enduit » pour 262 000 €.

Les enrobés ont augmenté de 21% entre 2021 et 2022. 21 km de voirie ont été réalisés sur cet exercice soit 24 routes en enrobés et 16 routes en enduit bicouche. 6 ponts ont été rénovés.

Pour notre commune, la route de Ricouch a été reprise en cette fin d'année.

TOURISME

Conformément au règlement de notre collectivité, des subventions ont été octroyées à divers projets :

10 000 € pour la construction de 2 meublés à Bats Tursan.

9 762 € pour l'aménagement de 5 chambres d'hôtes à Geaune

Une étude a été lancée pour réhabiliter l'hôtel de Toulouzette à Saint-Sever où est installé l'Office du tourisme. Une enveloppe financière de 2 000 000 € est nécessaire pour réaliser l'ensemble des travaux du bâtiment de 520 m². Une scénographie est prévue pour compléter la rénovation. Diverses subventions seront sollicitées pour mener à bien ce projet.

SANTÉ

La Maison de Santé Pluridisciplinaire de Samadet va être agrandie de 96 m² pour répondre aux besoins des professionnels. L'arrivée d'un 4^{ème} médecin généraliste et d'un psychologue nécessite la création de 2 cabinets + 1 couloir avec sortie indépendante. Ce projet a reçu un avis très favorable de la commission départementale de l'Agence Régionale de Santé. L'ensemble de ces travaux s'élève à 311 762 € HT.

SPORT - CULTURE

Les aides habituelles concernant la Lecture, l'éducation musicale ou sportive ont été reconduites pour 2022.

La fibre c'est quoi ?

La fibre optique est un fil en verre enrobé par une gaine en plastique, transmettant des données grâce à la réflexion d'un signal lumineux. Elle offre un débit d'information nettement supérieur aux câbles de télécommunications traditionnels et permet ainsi de répondre de manière fiable aux nouveaux usages (télévision, visioconférence, transmission de données informatiques lourdes...). Le débit proposé aux usagers du réseau PIXL / ALTITUDE Fibre 40 peut atteindre jusqu'à 1 Gigabit/seconde. Elle permet la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités et symétriques.



Les temps de téléchargement FIBRE et ADSL

	Fibre optique (500 Mbit/s)	ADSL (8Mbit/s)
Film HD de 5 Go	1 minute 20	1 heure 23
Album de musique de 250 Mo	4 secondes	4 minutes 16
Fichier de 50 Mo	0,8 secondes	50 secondes

Attention !!!! Dès l'éligibilité de votre habitation pour être raccordé, vous serez contactés par les différents opérateurs qui vous proposeront leurs services. Vous n'aurez à payer que les éventuels frais d'accès au réseau et de mise en service fixés par les opérateurs et bien sûr l'abonnement mensuel. Chaque Fournisseur d'Accès Internet établit librement ses offres, vous pourrez ainsi choisir votre abonnement Très Haut Débit parmi un large panel et étudier le meilleur rapport qualité-prix en fonction de vos besoins.

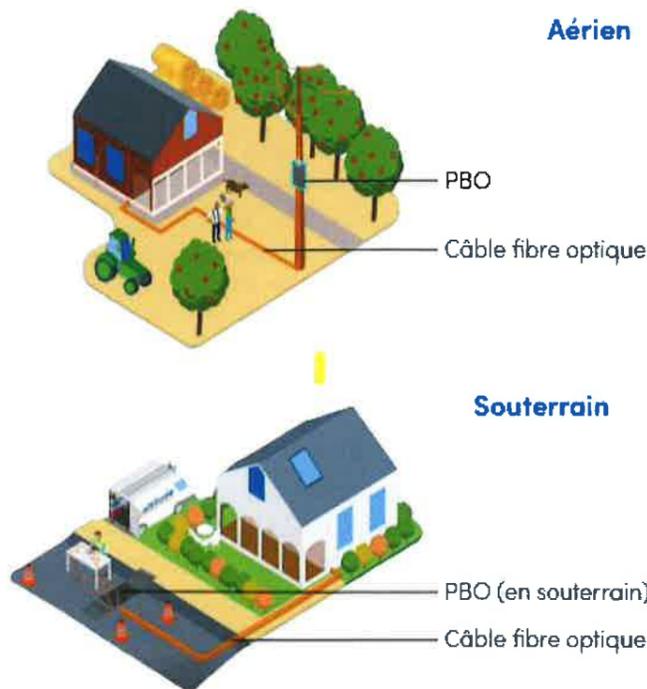
LE RACCORDEMENT EN HABITATION INDIVIDUELLE

Le jour de votre raccordement, des techniciens mandatés par l'opérateur du réseau procéderont au tirage d'un câble optique. Il sera acheminé depuis le **Point de Branchement Optique (PBO)** situé sur la voie publique jusqu'à votre domicile (domaine privé). Ce point de branchement peut être situé en souterrain, en aérien ou en façade.

L'acheminement de ce câble jusqu'à votre domicile nécessite que votre terrain soit viabilisé. Ainsi, la présence d'infrastructures d'accueil est nécessaire. Le passage de câble se fera grâce à ces fourreaux.

Ces infrastructures doivent être en bon état (pas de fourreau écrasé ou bouché) pour permettre l'acheminement du câble jusqu'au point de pénétration de votre logement.

Dans le cas contraire, il vous sera demandé d'engager les travaux nécessaires au passage de la fibre optique sur votre domaine privé ou de faire appel à une entreprise de terrassement. Les travaux engagés resteront à votre charge jusqu'en limite de domaine privé.



Informations utiles

La carte d'identité et le passeport se délivrent désormais au chef-lieu de canton équipé d'un dispositif de recueil sécurisé. Pour cela, vous devez prendre rendez-vous auprès de la mairie d'Hagetmau (05.58.05.77.77) qui vous communiquera les pièces à fournir et vous conseillera de faire une pré-demande sur internet sur le site : ants.gouv.fr. puis il faudra déposer le dossier le jour convenu.

Attention : la délivrance d'une carte d'identité nécessite un délai de 3 mois. Veillez à anticiper votre demande.

CARTE D'IDENTITÉ

Validité 10 ans si vous êtes mineurs au moment de la demande et 15 ans pour les majeurs.

- ✓ 1 extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois pour une 1^{ère} demande ou en cas de perte ou de vol de la carte, pour un renouvellement il n'est pas demandé
- ✓ 2 photos récentes
- ✓ 1 justificatif de domicile – de 3 mois (factures, avis d'imposition, ...)
- ✓ Signature et empreinte du demandeur
- ✓ Carte périmée sinon paiement de 25 € si elle a été égarée ou volée.
- ✓ Pour les mineurs : copie de la carte d'identité du représentant légal et attestation de domicile du parent qui fournit le justificatif de domicile

PASSEPORT ÉLECTRONIQUE

- ✓ Demande à compléter sur le site « ants.gouv.fr »
- ✓ Copie intégrale de l'acte de naissance ou de la carte d'identité
- ✓ 2 photos récentes au format réglementaire
- ✓ 1 justificatif de domicile – de 3 mois (facture EDF, Télécom, Sogedo,...)
- ✓ Passeport périmé
- ✓ 1 timbre fiscal

Enfants mineurs, prévoir en plus :

- ✓ Copie d'une pièce d'identité du représentant légal
- ✓ Copie intégrale de l'acte de naissance du représentant légal

LES DEMANDES DE PERMIS DE CONDUIRE ET CARTES GRISES DOIVENT SE FAIRE UNIQUEMENT PAR INTERNET SUR LE SITE : « ants.gouv.fr »

DUPLICATA DU PERMIS DE CONDUIRE

- ✓ Déclaration de perte ou permis détérioré
- ✓ Justificatif d'identité qui comporte une photo d'identité
- ✓ 2 photos
- ✓ Photocopie d'un justificatif de domicile de – de 3 mois
- ✓ Pour les femmes mariées, copie du livret de famille
- ✓ Gratuit depuis le 1er février 2009 (sauf en cas de perte paiement 25 €)

CARTE GRISE

Changement de propriétaire :

- ✓ Demande d'immatriculation (imprimé à compléter sur internet)
- ✓ Certificat de vente
- ✓ Carte grise
- ✓ Certificat de non-gage du vendeur
- ✓ Pièce d'identité
- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Contrôle technique de moins de 6 mois
- ✓ Paiement

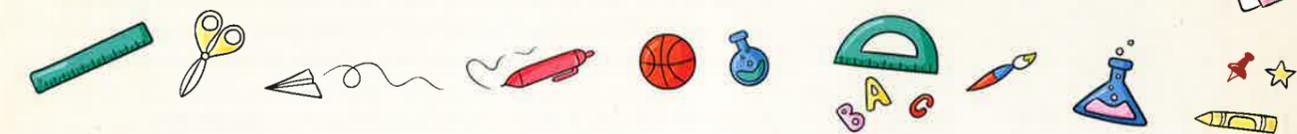
Changement d'adresse (obligatoire car verbalisable) :

- ✓ Demande d'immatriculation (imprimé à compléter sur internet)
- ✓ Carte grise
- ✓ Certificat de non gage (si changement de département)
- ✓ 1 justificatif de domicile
- ✓ 1 pièce d'identité

Duplicata de carte grise

- ✓ Demande de duplicata (imprimé à compléter sur internet)
- ✓ Certificat de perte
- ✓ 1 justificatif d'identité et de domicile
- ✓ Paiement de la valeur d'un cheval fiscal Contrôle technique en cours de validité

SIVU - École de Momuy



Notre regroupement scolaire compte 131 élèves pour la rentrée de septembre 2022 :

- 49 enfants à Momuy
- 42 élèves à Nassiet
- 40 écoliers à Castaignos Soslens

Suite aux élections du 25 janvier 2022, le bureau a été modifié :

- David NOGUES, président
- Karine LAPOS, 1^{ère} Vice-Présidente
- Georges LACAVE, 2^{ème} Vice-Président

Nos écoles ont été perturbées par la COVID jusqu'en avril 2022. Depuis cette date, le fonctionnement normal a été retrouvé par nos écoliers. Ils ont pu participer à diverses manifestations de fin d'année scolaire qu'ils n'avaient pas eu l'occasion de partager depuis 2 ans (sorties à Marquèze et à la médiathèque pour l'école de Momuy, Ateliers Piscines à Amou, opération lire à tout âge avec le Conseil départemental, tournois de pala et lire en Luy pour les établissements de Nassiet et Castaignos).

Depuis la rentrée, les 3 écoles participent au Projet Gascon pédagogique qui a pour but d'initier les élèves à la course landaise et à la culture gasconne. Il est cofinancé par la Fédération Française de la Course Landaise, l'Education Nationale et les collectivités territoriales.

Les tarifs des repas de cantine ont été légèrement augmentés afin d'atténuer la hausse attendue en 2023 de notre fournisseur en raison de la forte inflation des prix des matières.

BILAN DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE SCOLAIRE DE MOMUY 2022 qui accueille 50 élèves

• Personnel : surveillance, cantine et nettoyage	25 080 - 9 656 € (participation des communes)	15 424 €
• Produits entretien ménager		1 430 €
• Décapage sol et vitres		162 €
• Chauffage + électricité		8 000 €
• Consommation eau		333 €
• Téléphone + Internet		608 €
• Subvention coopérative scolaire		650 €
• Diverses frais école		1 188 €
• Participation SIVU		29 267 €
TOTAL		57 062 €

BUDGET SIVU DU LUY DE FRANCE

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère Général	73 054 €
Charges de personnel	111 300 €
Charges de Gestion Courante	6 650 €
TOTAL	191 004 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Produits Service	50 000 €
Dotations et Participations	112 737 €
Résultat reporté	28 267 €
TOTAL	191 004 €

Vie Associative

Amicale du Luy

L'amicale du Luy est une association qui s'adresse à toutes les personnes ayant du temps libre. Son but est de créer du lien social, de rompre l'ennui, l'isolement à travers les différentes activités que nous proposons tout au long de l'année.

Après deux années compliquées dues à la crise covid l'année 2022 s'est écoulée sous de meilleurs auspices. Nous avons organisé des visites guidées de différents lieux (Sauveterre, Orthez). Malheureusement nous avons dû les suspendre à cause de la canicule de l'été qui s'est prolongée. Nous souhaitons poursuivre ces sorties en 2023, toujours en nous appuyant sur les connaissances d'un ou d'une guide qui nous permettent de découvrir des endroits méconnus ainsi que l'histoire de ces citées. Toutes ces découvertes sont organisées en covoiturage.

Deux journées détente ont été programmées en partenariat avec le club de Castelerner ; l'une en direction de Jaca, Canfranc et Bedous, l'autre vers Bayonne et les grottes de Sarre, avec un repas à l'intérieur de ces grottes. Ces deux journées ont été très appréciées.

Il y a également des voyages organisés par Génération Mouvements au niveau départemental, auquel nos adhérents peuvent s'inscrire mais aussi des journées conviviales pour des rencontres entre clubs.

En parallèle nous nous retrouvons tous les mardis matins pour ceux qui le souhaitent, afin d'entretenir notre forme vers des circuits variés (entre 7 et 12 kilomètres).

En fonction du temps, le mercredi après-midi, pétanque et le jeudi à partir de quatorze heures, belote tarot et ateliers créatifs.



Le 10 décembre nous étions 53 pour déguster un cochon de lait mariné à la plancha à l'occasion de notre repas annuel.

Le 5 janvier nous nous sommes retrouvés pour partager la galette des rois.

Je souhaite remercier tous les membres qui s'investissent pour faire vivre notre association où le fil conducteur est : plaisir et convivialité.

Merci également à la municipalité pour l'octroi de la subvention ainsi que le prêt de la salle associative.

Nous sommes 54 adhérents en espérant que d'autres personnes nous rejoindront, n'hésitez pas à nous contacter au : **06 20 01 65 64** ou au **06 86 85 47 12**.

Au nom de tous nos membres je vous souhaite une bonne et heureuse année.

Le Président, C. DUMAS

Le Comité des Fêtes

Tout le comité se joint à moi pour vous souhaiter tous nos vœux de bonheurs, de joies et de santé pour 2023.

2022 a été l'année de reprise complète pour nos fêtes et nous avons pu le constater vis à vis de la fréquentation un peu partout.

Le vendredi, petit changement, le concours de pétanque en nocturne fût un succès avec 48 doublettes inscrites et une douzaine refusée par manque de terrain. Pour 2023, nous allons faire très certainement sur invitation car cela a été un crève cœur de refuser des habitants de la commune. Le concours s'est fini tard dans la nuit.

Le samedi matin, une trentaine de bambins se sont amusés aux jeux préparés par la commission taurine. Ça fait plaisir de revoir le sourire sur les visages des petits... et des grands aussi. La matinée s'est terminée par la dégustation de bonbons et gâteaux pour certains et par le verre de l'amitié pour d'autres ! **Le samedi soir**, nous avons organisé un bal. La participation n'a pas été celle attendue mais surtout très jeune. La soirée s'est déroulée sans accroc.

Le dimanche est la journée la plus chargée du week-end pour les bénévoles... tout s'enchaîne sur un timing serré. Pour commencer la messe suivie d'un vin d'honneur au hall. Ensuite, 350 repas ont été préparés et servis par notre commission repas. Un menu qui a eu son succès. Pour finir, les arènes étaient pleines pour assister à la course landaise où nous avons pu voir le cordier communal et toute son équipe réaliser une belle course. Le week-end s'est terminé par le vin d'honneur au hall.

Le lundi, le nettoyage a été efficace car à 12h tout était rangé. Merci à tous les bénévoles présents.

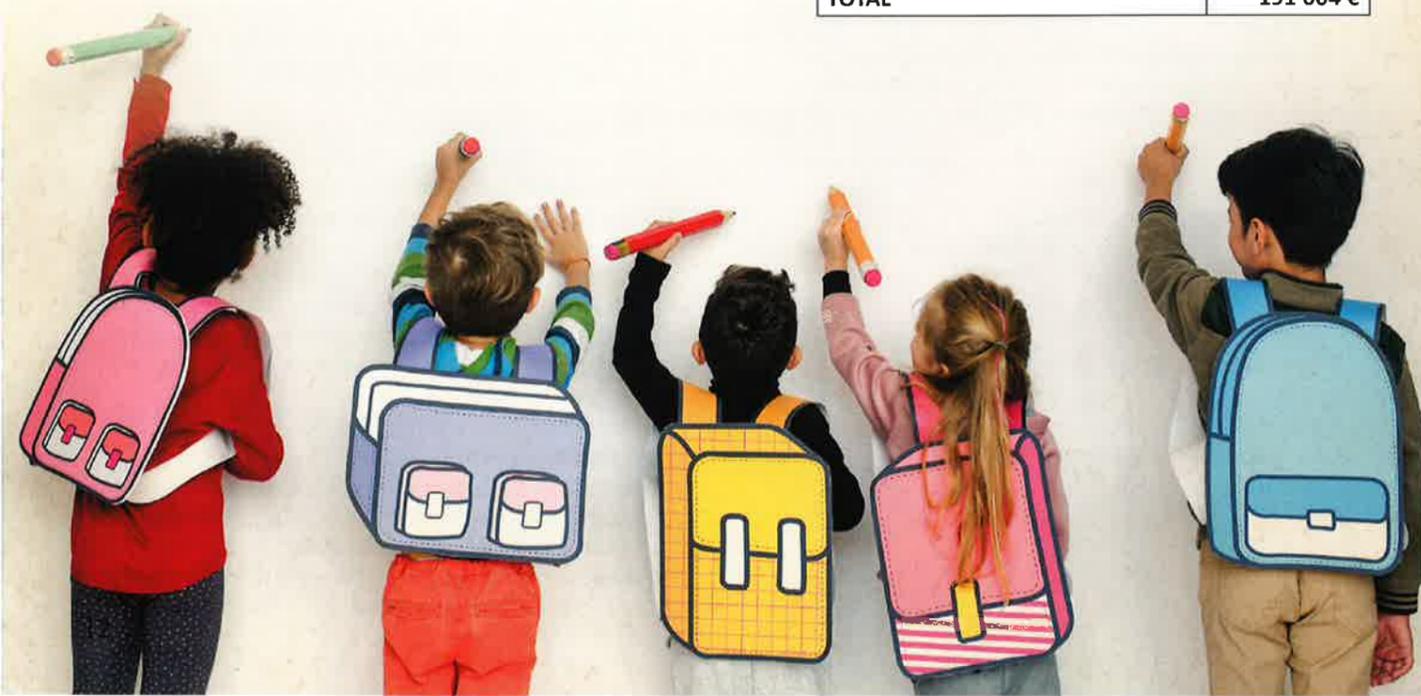
Le bilan comptable du week-end est en négatif de 1 230 €... certaines choses ont augmenté et nous n'avons pas volontairement été voir nos partenaires après la sortie Covid difficile.

Pour 2023, nous sommes en plein travail pour remodeler le programme. Nous envisageons de faire des réunions de bureau dans des regroupements de quartier afin que tous les habitants mettent un nom sur le visage des membres du bureau. Pour cela, nous sommes à la recherche de volontaires voulant nous prêter un bout de terrasse ou de garage pour organiser ces réunions. N'hésitez pas à me contacter. Nous fournirons les boissons rafraîchissantes.

Si vous souhaitez rejoindre l'aventure du comité ou l'une de nos commissions, vous serez les bienvenus. En cette fin d'année 2022, Laurent DUBROCA, néo Momuyais, et Cédric DESCLAUX ont rejoint la commission taurine.

Pour terminer, je tiens à remercier Christian DUMAS qui arrête le bureau. Merci pour ton implication durant toutes ces années et je vais dire un grand MERCI à tous les bénévoles car il y a peut-être, un bureau, des fêtes mais il n'y aurait rien sans vous non plus. Je vous souhaite à nouveau tous mes vœux pour 2023 et je vous donne rendez-vous pour nos fêtes les 9, 10 et 11 juin.

ADISHATZ,
Jérémy PERRUSSEL



Association des Parents d'Élèves - APE

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord permettez-moi de vous présenter au nom du bureau de l'APE, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Cette année fut une première pour nous quant à l'organisation des manifestations et nous tenons à vous remercier pour votre accueil ainsi que votre aide apportée.

Nous tenons à remercier tous les maires, les secrétaires de mairies et les employés techniques des communes du RPI qui nous soutiennent par le prêt de leurs locaux communaux, la transmission des différentes informations sur leurs applications ainsi que les divers bons de commandes qui ont pu passer. Merci également au Président du SIVU, pour son écoute et ses réponses apportées sur notre dossier « une cantine pour nos écoles ».

Pour commencer ce petit récapitulatif, en décembre 2021, nous avons réitéré la vente des sapins de Noël, l'engouement pour cet événement nous a confortés sur la pérennité de celui-ci. Malheureusement cette année nous n'avons pu l'organiser, nous n'étions pas en mesure de vous proposer des tarifs adaptés à tous. Nous espérons que nous pourrions de nouveau vous les proposer pour 2023.

Durant les élections présidentielles et législatives, deux ventes de pâtisseries ont été organisées. Comme chaque année, vous avez été nombreux à apporter votre soutien pour nos écoles. Les enfants vous en remercient.

En juin, nos écoliers ont pu, de nouveau, se produire devant les parents, grands-parents... et cela malgré une météo caniculaire. À l'issue de ce spectacle un repas était programmé, dans un premier temps sur les lieux, puis nous avons dû modifier nos plans et nous l'avons proposé dans un second temps à emporter. Malgré ce changement, le repas proposé a été vendu dans sa totalité et pour cela nous tenons à vous remercier chaleureusement.

Enfin, nous avons terminé cette année par une kermesse proposée à tous, merci aux enfants et aux parents venus partager cette après-midi avec nous.



Une nouvelle année scolaire a débuté et les manifestations ont commencé.

En octobre, une soirée Halloween a été proposée, même si celle-ci a un bilan mitigé, du fait de sa nouveauté, nous réfléchissons à la réitérer sous une autre forme.

En décembre, en collaboration avec les instituteurs, un marché de Noël a ouvert ses portes le temps d'une soirée, les enfants ont mis tout leur cœur à confectionner des objets à poser sur la table ou pour décorer le sapin. Le Père-Noël, nous a même fait l'honneur de venir pour quelques photos. Nous avons été ravis du nombre de personnes qui ont fait le déplacement pour eux. Un grand MERCI.

Pour continuer cette nouvelle année, un marché des producteurs et un loto sont prévus pour le mois d'avril, un spectacle de l'association « sac de bille » vous sera proposé en mai. Nous terminerons par le spectacle des enfants suivi d'un repas en juin.

Pour conclure, nous vous remercions profondément pour votre soutien et votre aide.

Que ce soit par des heures passées à nous aider dans l'organisation des événements, en distribuant à nos côtés des flyers, en nous préparant de succulents gâteaux ou par vos dons.

Toutes ces aides nous sont précieuses pour nos écoles car toutes ces actions menées, permettent l'organisation de sorties, d'accueil d'intervenants, d'achats de matériel etc...

Nous vous attendons toujours plus nombreux pour nous aider et pour faire que cette nouvelle année soit une fois de plus une belle réussite.

Madame BENOIT Deborah,
Présidente du bureau de l'APE

ACCA

Le bureau de l'ACCA de Momuy vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

- Président : PASSICOS Philippe
- Trésorier : CALLEDE Gaëtan
- Secrétaire : PASSICOS Daniel
- Membres : LAPASSOUSE Alain, PENICAUT Julien, REGO-CORREIA Alexandre



L'association communale de chasse agréée compte à ce jour 48 membres ; 3 nouveaux chasseurs de plus cette année : Florian LACOUTURE, Baptiste MARTY et Frédéric MIRI.

Nous avons lâché 60 faisans et 20 perdreaux gris à l'ouverture, lâcher venant compléter la bonne reproduction du printemps : beaucoup de faisans à l'ouverture malgré la sécheresse de cet été.

Il a été prélevé 23 chevreuils en 3 battues et 17 sangliers en 4 battues. Le plan triennal chevreuil se termine le 28 février.

Depuis le 8 février 2022, tous les chasseurs et détenteurs d'armes doivent créer leur compte SIA (Système d'Information sur les Armes). C'est un ratelier numérique qui permet de

visualiser les armes qui sont déclarées à votre nom.

Sont concernées : les armes déclarables ou soumises à déclaration (catégorie A B C). Pour créer votre compte, date limite le 30 juin 2023, connectez-vous : <https://sia-détenteurs.interieur.gouv.fr/>.

Je tiens à remercier toute l'équipe du conseil d'administration pour le travail, le temps et les services qu'ils passent à l'Association, les chasseurs de la commune et des communes voisines pour la participation aux battues et la municipalité pour la subvention qu'elle nous accorde.

Bonne Année 2023.

Lous Amics Cantadous

Lous Amics Cantadous est une association de chant choral. Elle vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2023.



Notre association continue sa belle route. Elle est toujours composée de 2 chœurs. Le Chœur de femmes comprend 23 membres et le Chœur d'hommes a légèrement augmenté avec 16 membres.

Les répétitions se font le mardi pour les femmes de 10h30 à 12h, pour les hommes c'est le même jour de 19h30 à 21h à la salle d'activités.

Nous avons réalisé notre premier concert le 8 juillet à l'église de Momuy. Ce fut un très grand succès avec une église bien pleine renforcée par le groupe de Puyoo pour les femmes et les hommes.

Pour 2023, on va reprendre le chemin des concerts pour notre département voire les Pyrénées-Atlantiques.

Un grand vide demeure, le décès de Bernard ARTIGUELONGUE a affecté l'ensemble des choristes. Lui le premier président, il fut le fondateur de cette chorale.

Nous vous invitons à tous à venir nous écouter, ou mieux encore, à venir nous rejoindre, femmes et hommes, avec grand plaisir. Je me réjouis de la bonne ambiance qui règne dans les Amis Chanteurs. Un grand merci à notre chef de Chœur Isabelle.

Je vous souhaite encore une très bonne année, une bonne santé à tous et merci Cher Public qui nous suit. A très bientôt pour nous retrouver.

Le Président, Daniel LAVAUD

Hagetman - Momuy - Castaignos Basket

Les saisons se suivent... mais ne se ressemblent pas.

La fin de saison 2021/2022 a tenu toutes ses promesses ou presque ! Les catégories seniors ont été maintenues et bien classées tels que notre équipe fanion féminine à la troisième place du championnat. Les garçons n'ont pas démerité non plus malgré l'absence d'un de leur pilier Grégory SAINT GERMAIN, blessé dès le début de la saison.

Côté jeunes, les U15 et U18 filles ont fait vibrer notre club en jouant des phases finales à Hinx et Pomarez ; à l'unisson, elles ont fait la fierté du club et briller nos couleurs « rouge et blanc » !

Toutefois, malgré des résultats encourageants, les stigmates de la pandémie ont rendu difficile la reprise de la saison 2022/2023 ; en effet, la société évolue, les jeunes aspirent à autre chose et se montrent très frileux quant à l'engagement sportif et associatif. Ainsi, nous avons rencontré quelques problématiques d'effectifs notamment sur les catégories filles seniors (SF1 et SF2), accentuées par un désistement du coach, Franck LARRIEU (NF3) à quinze jours de la reprise du championnat. Nous avons pu compter sur le soutien de Patrick MAUCOUVERT afin de relever le défi d'encadrer nos SF1 ; les SF2, quant à elles, sont coachées par Angèle MARCHAND, ancienne joueuse.

L'équipe SF3 forte des relations tissées en CTC avec nos voisins de l'ASCH ont repris sans encombre le championnat, toujours dirigées par leur fidèle coach, Laurent SOURBÉ.

Pour les garçons, le recrutement a été facilité par le travail de nos anciens joueurs, Alexandre DUTHEN et Cédric DA SILVA, appuyé par leur coach, Franck RUBIO (SG1). Concernant l'équipe garçons 2 (SG2), le réseau festif et l'ambiance assurée des troisièmes mi-temps ont été des arguments redoutables pour convaincre des jeunes recrues d'intégrer l'équipe pilotée par Etienne LANSAMAN.

La tendance est quelque peu différente pour nos équipes jeunes qui s'étoffaient années après années notamment grâce aux bons résultats sportifs. En effet, le travail au sein de la CTC, la section basket du collège et les différentes actions menées pour permettre la découverte du basket, ont permis d'attirer de nombreux jeunes (filles et garçons).

Les jeunes ce sont l'avenir d'un club, de fait, le pôle formation doit encore et toujours se développer pour que perdure la pratique du basket dans nos villages. Pour ce faire, nous pouvons compter cette année encore, sur l'expérience de Gilles SABATOU, aidé par des bénévoles / éducateurs pour accueillir les jeunes pousses au sein de la garderie découverte, dès l'âge de 3 ans.

Nous avons également recruté une personne en contrat d'apprentissage BPJEPS, Tacko SYLLA, elle joue aussi en équipe 1. Cette dernière est aidée par Delphine BERNOS, pour encadrer les équipes jeunes (U7 à U15). Alexandre FÈVRES, nouvel éducateur, s'occupe des U18 FILLES. L'ensemble des éducateurs et bénévoles peuvent compter sur l'expérience et la technicité de Patrick MAUCOUVERT qui chapote l'ensemble du pôle formation.

L'ensemble des dirigeants et moi – même tenons à remercier et à encourager tous les éducateurs bénévoles qui s'occupent de nos jeunes.

Également, nous tenons à remercier nos fidèles partenaires qui nous soutiennent, nos supporteurs, bénévoles et municipalités sur qui nous pouvons compter.

Enfin, nous souhaitons faire un appel au bénévolat, conscients que l'engagement associatif puisse être contraignant, de par la disponibilité que cela demande, il est aussi très riche humainement. De plus, nous sommes conscients de la nécessité de se réinventer ; le bénévole peut ainsi intervenir ponctuellement lors d'une manifestation ou sur un déplacement sportif, etc. Par exemple, nous avons pu compter sur l'aide des retraités de nos communes pour assurer une prestation de service lors d'un repas. Nous les remercions chaleureusement.

On compte sur VOUS !

Nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 ! Sportivement,

Hélène LABORDE SAUBIGNAC
Présidente HMCB

